



Gardons-nous des traditions, la Société Académique,  
dont les rangs s'ouvrent, par une faveur unique, pour  
la Delphine Nantaise, a pensé qu'il serait équitable  
d'offrir à une de nos muses de l'effigie d'Edouard Moreau.  
Sous les auspices d'un Comité d'Honneur, dont vous  
avez accepté avec empressement de faire partie, Monsieur  
le Maire, elle a ouvert une souscription et elle a eu  
la joie de recevoir de généreuses offrandes.

Mais l'ensemble de ces dons serait manifestement  
insuffisant pour la réalisation de nos desirs. C'est  
pourquoi, Monsieur le Maire, je viens solliciter les  
libéralités du Conseil Municipal pour cette œuvre  
de réparation, qui aura le double avantage de glorifier  
une concitoyenne de grand mérite et de contribuer  
à l'embellissement de notre <sup>M</sup> présente cité.

Déjà les Bretons de Paris, à l'instar d'Almaury et du  
Père-Lachaise, ont rendu un hommage éclatant à la glorieuse  
Armoricaine et tous les grands organes de la Presse lui ont  
consacré des articles élogieux.

Ne courent-ils pas que les Nantais perpétuent, par  
un monument durable, la physionomie charmante de  
l'humble et courageuse institutrice, de la postresse  
inspruce ?

Mais espérer que notre requête recevra un accueil  
favorable, et, dans cet espoir, je vous prie, Monsieur le  
Maire, d'agréer pour vous-même et d'offrir à  
Messieurs les Conseillers Municipaux, avec l'assurance de  
notre profonde gratitude, l'expression de mes  
sentiments respectueux et distingués.

Le Président de la Société Académique

*Henri G. de Wissembach*